

Editorial

Cap Autonomie Santé poursuit son engagement au service du territoire autour de **cinq missions complémentaires**. Proposées gratuitement aux usagers et aux professionnels, elles sont rendues possibles grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, du Département du Morbihan et à la mobilisation de nombreux acteurs du territoire : administrateurs, bénévoles, professionnels et partenaires.

Cette confiance nous engage à une gestion rigoureuse des moyens qui nous sont confiés et à une amélioration continue de nos pratiques.

2025 en quelques mots

Après une année 2024 marquée par une très forte montée en charge de notre activité, mettant les équipes sous tension et allongeant parfois les délais de réponse, 2025, nous a permis de poursuivre un important travail de consolidation de notre organisation.

Nous avons notamment :

- ◇ renforcé la qualité des Plans Personnalisés de Coordination en Santé,
- ◇ réorganisé l'accueil et les modalités du parcours coordonné
- ◇ développé une approche plus collective des situations complexes.

Ces évolutions ont permis d'améliorer l'homogénéité des réponses apportées aux personnes accompagnées et aux professionnels, tout en renforçant la coopération avec nos partenaires du territoire.

Une organisation agile et à l'écoute

L'année a également connu une période de ralentissement de l'activité, avant une reprise plus dynamique observée ces derniers mois. Grâce à l'écoute des salariés et de nos partenaires, ainsi qu'au suivi régulier de notre activité dans le cadre du CPOM, nous avons pu ajuster notre organisation et rester réactifs face aux évolutions du territoire.

Nos points de vigilance pour l'avenir:

Renforcer notre visibilité en poursuivant nos efforts de communication auprès des professionnels de premier recours afin de renforcer la connaissance de nos missions et la complémentarité des dispositifs présents sur le territoire.

Préserver le sens de nos missions. L'élargissement progressif des sollicitations et des missions confiées aux DAC, notamment dans les domaines de la prévention, du handicap ou de la gestion des crises sanitaires, est une évolution qui appelle à une vigilance constante afin de préserver la cohérence de nos missions, la qualité des accompagnements et l'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs attendus.

Ces constats nourrissent notre réflexion et notre action afin de répondre au mieux aux besoins du territoire tout en poursuivant l'amélioration continue de nos pratiques.

Merci pour votre engagement

Je tiens enfin à souligner l'engagement et la confiance de l'ensemble des salariés, des administrateurs, des bénévoles et de nos partenaires. **C'est grâce à cette mobilisation collective que Cap Autonomie Santé poursuit son action au service des personnes accompagnées et des professionnels du territoire.**

À découvrir dans cette newsletter

- ◇ Les principaux éléments d'activité de l'exercice 2025
- ◇ Les temps forts de l'Assemblée Générale
- ◇ Les perspectives et projets pour l'année à venir